

PROTOCOLE SANITAIRE dans le cadre de la lutte contre la COVID-19

Appliqué à l'ACCUEIL DE LOISIRS de la MJC du Vieux-Lyon

Les mercredis à compter du 8/09/2021

Le protocole sanitaire du ministère de l'éducation adapté aux accueils de loisirs nous oblige à faire les adaptations suivantes :

- * Chaque **groupe** d'enfants et ses animateurs fonctionne en « vase clos » afin d'éviter les brassages d'enfants. Les enfants ne sont pas en contact avec d'autres groupes et ont leurs propres espaces.
- * Comme à l'école, nous continuons à leur faire respecter les gestes barrières et un espace d'un mètre dans les espaces clos, dès que possible. Pas de distanciation en maternelle.
- * **Les enfants de plus de 6 ans et les adultes**, doivent porter un masque dans les espaces clos. Il doit être fourni par la famille à raison de 1 toutes les 4h minimum. Il doit être changé dès qu'il est mouillé.
Le port du masque n'est pas obligatoire en extérieur. Il ne l'est pas non plus pour l'adulte lorsqu'il se situe à plus d'un mètre.
- * **Le lavage des main** se fait en arrivant puis à la fin de chaque activité (récréation comprise et comme d'habitude avant/après le repas, les toilettes et après s'être mouché) et avant de repartir à la maison.
- * Afin de faciliter leur autonomie, nous demandons à ce que chaque enfant ait des mouchoirs jetables et une **gourde** ou un petite bouteille d'eau a son nom.
- * Si l'enfant a des symptômes du COVID ou une fièvre supérieure à 38°, avant de venir à l'accueil de loisirs, il doit rester à la maison. Si cas avéré ou de suspicion de cas à l'accueil de loisirs, la procédure de signalement est mise en place et les parents doivent venir chercher leur enfant.
- * **Les parents** sont modérément autorisés à entrer dans les locaux (mesures justifiées ...). l'accueil se fera en extérieur sur les horaires échelonnés le soir (17h-18h). et à 12h et 13h30 selon les modalités suivantes :
A 12H : Sur le site de Lamartine les enfants sont accueillis : A la porte du 7, rue de Savoie sur le côté de l'école.
A 13H30 : Sur le site de Lamartine les enfants sont accueillis ainsi :
- Cour de récréation

Merci de maintenir vos distances lors de votre arrivée et de porter un masque.

Sur le site de la M.J.C. les enfants sont accueillis ainsi : La MJC étant un ERP, son accès est soumis au pass sanitaire. Les parents ayant une pass peuvent accéder à l'accueil de la MJC muni d'un masque. Aux horaires d'ouverture. Si non, ils se manifestent à l'extérieur.

- * **Restauration** : Les enfants mangent par groupe
- * Les animateurs ne mangent plus avec les enfants mais se mobilisent en nombre suffisant pour que le repas se déroule au mieux. Les animateurs doivent se laver les mains avant le service et a chaque fois qu'ils interviennent sur un contact salive (gel à disposition)
- * **L'entretien des locaux** et du **mobilier** est renforcé avec une attention particulière portée aux points de contact 3X par jour. Le mobilier non lavable quotidiennement est retiré des locaux (tissus, tapis...).
- * **L'aération des locaux est RENFORCÉ** se fait toutes les deux heures pendant 15mn au minimum+ 5 minutes toutes les heures. Nous profitons en général de ce temps pour faire une récréation en extérieur ou pendant le repas.
- * Le **matériel** utilisé une journée est mis en quarantaine 24h ou désinfecté en fin de journée pour pouvoir être utilisé le lendemain. Nous privilégions les bannettes en tri-binôme pour le matériel classique (feutres, ciseaux, colle, etc...)
- * **les sorties** sont désormais autorisées.